



Conseil de l'UE des ministres des sports :



Objectif JO Bruxelles 2052, quelle coopération sportive européenne pour une candidature olympique de l'Union Européenne ?

SOMMAIRE :

I - INTRODUCTION

**II - LES JJOO COMME OUTIL D'INTÉGRATION ET DE
PACIFICATION**

III - ALÉAS ET MENACES SUR L'ESPRIT OLYMPIQUE

**IV - VERS UN PROJET DE COOPÉRATION SPORTIVE
EUROPÉENNE (JO BRUXELLES 2052)**

V - BIBLIOGRAPHIE

La Commission européenne et le Conseil européen à l'occasion du retour des jeux sur le continent européen en cette année 2024 entendent lancer un projet ambitieux de **relance de la coopération sportive** entre États membres et promouvoir des synergies accrues entre valeurs européennes et valeurs olympiques, souvent très proches. La Commission propose aux États membres de lancer ce nouveau cycle en se fixant pour objectif **l'organisation conjointe d'un grand rendez-vous olympique européen à l'horizon 2052**. Une candidature olympique européenne permettrait de renforcer la présence sportive de l'Europe à l'échelle mondiale en consolidant ses talents et en augmentant le nombre de médailles potentielles. Le succès de cette candidature pourrait accroître l'influence politique et culturelle de l'Europe sur la scène internationale, montrant l'unité et la force du continent à travers le sport et faisant rayonner ses valeurs de démocratie et de solidarité. Un succès de ces Jeux Olympiques et Paralympiques de 2052 renforcerait les liens diplomatiques entre les pays membres de l'UE, renforçant ainsi la coopération et la compréhension mutuelle à travers le sport tout en remplaçant l'UE au centre des relations internationales. Les jeunes athlètes de demain sont à peine né(e)s ou sur le point de naître, ils peuvent devenir les ambassadeurs de la paix et de la fraternité internationale et interculturelle et celles et ceux qui nous feront rêver d'une Europe utile et nécessaire à la concorde mondiale.

A la veille de ce Conseil de l'UE des ministres des sports et de la jeunesse auquel vous participerez au mois d'avril, la Commission européenne lance donc dans ce rapport toute une série de pistes de réflexion qu'elle propose aux États membres d'affronter :

- *Comment favoriser le sentiment européen auprès des citoyens et l'intégration des différents membres dans l'UE par le sport et une candidature commune ?*
- *Comment intégrer et mieux mettre en valeur la jeunesse par la promotion du sport ?*
- *Comment renforcer la coopération sportive au sein de l'UE ? Comment gérer le décalage entre les cultures sportives et les performances des différents pays et mettre en place des synergies européennes favorables à tous ?*
- *Comment protéger le sport du dopage et des inégalités (notamment hommes / femmes / personnes trans...) à échelle européenne ? Quelle formation, quelle éthique, quelles valeurs adopter ?*
- *Quelle politiques pour les sports dits "minoritaires" à échelle de l'UE ?*
- *Quels principes fondamentaux pourraient permettre d'établir une Charte européenne commune pour le sport ?*
- *Comment une candidature de l'Union européenne aux JO de L'Europe qui obtient l'organisation des jeux de 2052 peut permettre de faire avancer tous ces enjeux ?*
- *Dans ce cadre, faudrait-il enfin présenter une équipe olympique européenne unique ? Quel siège privilégier ? Bruxelles ou une candidature démultipliée ?*

I - INTRODUCTION

Les Jeux olympiques prennent naissance dans la Grèce Antique en l'honneur de Zeus au VIII^{ème} siècle avant J.-C dans le centre religieux de l'Olympie. Les Jeux avaient lieu tous les 4 ans créant ainsi une nouvelle unité de mesure du temps : l'Olympiade, conservée encore aujourd'hui. Ils se maintiennent jusqu'au IV^{ème} siècle après J.-C puis ils n'auront plus lieu avant la fin du 19^{ème} siècle. C'est donc en 1894 que le baron français Pierre de Coubertin crée le comité international olympique pour faire revivre les Jeux olympiques antiques, et mène ainsi en 1896 aux premiers jeux olympiques modernes à Athènes. Depuis, les jeux olympiques ont lieu tous les 4 ans.

Néanmoins, au-delà de la dimension sportive, on retrouve une dimension politique évidente dans la mise en place de ce projet, chaque pays exprimant une forme de puissance à travers le sport. Mais c'est aussi l'idée de trêve qui s'impose avec l'olympisme, c'est-à-dire une trêve des conflits pendant la période des JO. Comme le rappelle le sociologue Norbert Elias, le sport est une forme de contournement codé de la violence entre les États.

Pour les JO Paris 2024 il est question pour la première fois de coopération sportive européenne, le but étant de renforcer l'intégration au sein de l'Union Européenne et de renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens de l'UE à un projet européen enthousiasmant, en particulier parmi les plus jeunes.

Par ailleurs, les enjeux de la coopération sportive au sein de l'UE sont tout aussi importants, puisqu'ils nécessiteraient une coordination politique solide afin de mettre en place une politique sportive commune de l'UE, qui pourrait être une nouvelle forme de rapprochement de nos États et des peuples européens et aboutirait à une candidature (commune ?) de l'UE aux JO. La financement de cette candidature commune respectera l'utilisation des fonds publics européens. Les partenariats peuvent aider au financement mais la Commission souhaiterait promouvoir avant tout les marques européennes en accord avec le CIO. La sélection de la ville hôte est une question d'infrastructure et de logistique qui sera une décision commune, même si l'Union pourrait demander la délocalisation de plusieurs disciplines dans d'autres pays de l'UE.

Il s'agirait de mettre en avant des villes dont la modernisation serait bénéfique à long terme, tout en respectant des normes environnementales et sécuritaires. L'organisation des jeux de l'UE 2052 devra être un projet continental et collectif que la Commission définit avec la plus grande ambition pour assurer la continuité d'un héritage sportif européen qui se forgera sur un développement du sport auprès de la jeunesse et par conséquent un sentiment d'unité et d'appartenance renforcée au projet européen. Comme dans de nombreux domaines, l'UE doit mieux valoriser ses héritages et mettre en valeur son potentiel de puissance sportive internationale, elle doit mieux mettre en valeur les réussites sportives de ses États membres qui ne sont pas toujours proportionnelles à leur force économique d'ailleurs.

Pour autant, la coopération sportive européenne a surtout un rôle crucial dans la promotion du sport et des valeurs de solidarité et d'effort, que portent les valeurs olympiques et qui se conjuguent à merveille avec celle de l'Europe qu'il est urgent de redynamiser auprès de l'ensemble des opinions publiques de l'Union.

La Commission espère trouver une réponse positive et constructive de la part de l'ensemble des États membres convoqués à ce conseil de l'UE des ministres des sports et de la jeunesse.

II - LES JJOO COMME OUTIL D'INTÉGRATION ET DE PACIFICATION

1) Les instances politiques garantissant la paix et l'intégration

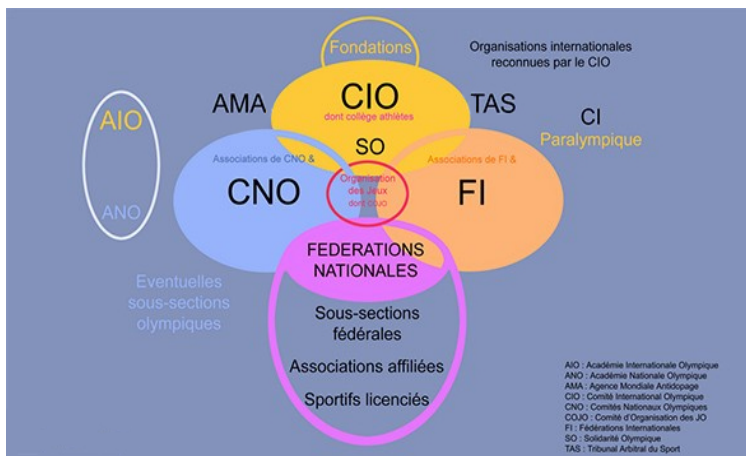
A) Le Mouvement Olympique et la Charte Olympique:

Le Mouvement olympique est formé de trois parties constitutives principales: le Comité International Olympique (CIO), les Fédérations Internationales de sports (FI), et les Comités Nationaux Olympiques (CNO).

Le CIO est une organisation créée par Pierre de Coubertin en 1894 constitue une organisation clé dans la géopolitique des jeux. Les enjeux se présentent par rapport au choix des épreuves, de la ville-hôte (par exemple la réintégration de l'Espagne en tant que démocratie en 1992 ou l'exclusion de l'Afrique de l'hébergement des jeux) ou encore de l'admission ou non des comités nationaux olympiques. Bien que le CIO ait officiellement le statut d'ONG, son président est reçu comme un chef d'Etat, ce qui démontre la dimension universelle des jeux.

Sous son autorité, les différents CNO incarnent la représentation du CIO à échelle nationale. Leur mission est donc de développer, promouvoir et protéger le Mouvement olympique dans leurs pays respectifs. Pour ce faire, ils soutiennent des programmes d'éducation sportive à tous les niveaux (afin de transmettre les valeurs de la Charte olympique) ainsi que le développement du sport pour tous. Ils agissent contre les discriminations et violences

et mettent en œuvre des mesures antidopage (Code mondial antidopage) et relatives à la santé des athlètes. En outre, les CNO sont chargés de choisir la ville candidate à héberger les Jeux dans leur pays respectif ainsi que les différents athlètes composant la délégation nationale.



Enfin, les FI sont les organisations internationales qui administrent les sports sur le plan mondial. Certaines dépendent énormément des Jeux pour leur financement comme la fédération d'escrime ou de pentathlon, tandis que d'autres réussissent à s'autofinancer par l'intermédiaire de la Coupe du Monde (FIFA), le circuit ATP (Tennis) ou autres événements. D'ailleurs, la nouvelle possibilité d'exclure un sport des Jeux oblige les fédérations à faire évoluer leur épreuve de sorte qu'elle devienne plus "télégénique". De plus, dans les années 80, les FI se sont rassemblées (AIOWF et ASOIF) afin d'obtenir une meilleure représentation face au CIO.

Ces trois organisations sont régies par la Charte Olympique (1899). C'est-à-dire, la codification des Principes fondamentaux de l'Olympisme (comme la Non-discrimination, l'universalité ou la solidarité), des Règles et des Textes d'application adoptés par le Comité International Olympique et des conditions de célébration des jeux.

B) Les instances olympiques et sportives en Europe:

Selon l'article 165 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne (TFUE). *“L'Union doit contribuer à la promotion des enjeux sportifs européens [...] elle vise à : développer la dimension européenne du sport, en promouvant l'équité et l'ouverture dans les compétitions sportives et la coopération entre les organismes responsables du sport, et en protégeant l'intégrité physique et morale des sportifs, en particulier des plus jeunes.”* C'est-à-dire, que l'UE s'engage à promouvoir le sport en Europe. Afin d'y parvenir, l'Union dispose d'une base juridique pour soutenir le sport de manière structurelle et pour s'exprimer d'une seule voix dans les instances internationales et les pays non membres de l'Union. Par conséquent, les ministres des sports de l'Union se réunissent aussi lors des réunions du Conseil “Éducation, jeunesse, culture et sport” et la Cour de justice de l'Union européenne a bâti une jurisprudence importante qui a fortement influé sur le monde du sport. Notamment, à propos de la libre-circulation des travailleurs (sportifs) entre les différentes entreprises (clubs) européens. En effet, le sport n'existe au regard du droit communautaire (et donc de la cour de Justice) que comme une activité économique.

En effet, l'UE est concernée en termes de sport mais plus concrètement, à propos des Jeux Olympiques, quelles mesures a-t-elle mises en œuvre?



Les COE (Comités Olympiques Européens) est une organisation formée par 50 CNO (Comités Nationaux Olympiques) créée en 1968. Elle a comme objectifs de diffuser en Europe les idéaux olympiques définis par la Charte Olympique, l'éducation de la jeunesse par le sport et le développement des programmes de la Solidarité Olympique. Elle se charge également de la promotion de la coopération des CNO européens par la recherche, l'étude de sujets d'intérêts communs, l'échange d'information et la défense de positions conjointes. C'est d'ailleurs la COE qui a mis en place ce qu'on appelle les Jeux Européens, une compétition multisports exactement comme les JJOO mais au

niveau régional. Ils sont créés en 2012 et lancés pour la première fois en 2015 à Bakou, Azerbaïdjan dans l'esprit d'imiter les Jeux Asiatiques, Africains ou Panaméricains (l'Europe est le dernier continent à inaugurer ses propres Jeux Olympiques)... Plus tard, ils auront lieu à Minsk, Biélorussie en 2019 et en 2023 à Cracovie, Pologne.



En plus de ces Jeux Européens, le COE est à l'origine du Festival Olympique de la Jeunesse Européenne, un événement adressé aux jeunes athlètes européens en quête d'une expérience internationale. En accueillant dans la ville olympique des sportifs de plus de 50 nationalités différentes, le FOJE contribue à l'intégration de la jeunesse européenne. Dans ce thème de l'intégration par le sport, un projet européen a pris place à Luxembourg dans lequel l'activité physique était utilisée comme moyen d'intégration des réfugiés dans la société. Depuis le début de l'année 2016, une pluralité d'activités étaient proposées aux migrants ainsi qu'aux résidents (course à pied, football, hip hop danse...). Certaines offres de sport étaient même animées par des athlètes connus, ajoutant ainsi une dimension supplémentaire aux efforts d'instruction.

LES ACTIONS DE PROMOTIONS POUR CONTRIBUER À L'INTÉGRATION DE LA JEUNESSE EUROPÉENNE

Programmes de Sport Inclusif : Certains pays européens ont mis en place des programmes de sport inclusif qui visent à encourager la participation des jeunes

Projets de Sport Communautaire : Des projets locaux utilisent le sport comme moyen d'engager la jeunesse locale, en organisant des tournois, des événements sportifs et des activités physiques adaptées aux besoins de la communauté.

Partenariats avec des Athlètes Inspirants : Collaborer avec des athlètes renommés

Camps et Programmes de Formation : Des camps de sport et des programmes de formation sont parfois mis en place pour encourager la participation des jeunes à des activités sportives, favorisant ainsi le développement personnel et social.

2) Les concepts de pacification et d'unification des Jeux au cours de l'Histoire

1) Le concept de Trêve Olympique

Depuis leur création, les Jeux s'orientent toujours vers une recherche de la paix temporaire à travers le caractère unificateur du sport. Celle-ci est assurée par la Charte Olympique qui souligne explicitement la volonté de « favoriser une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine », le « respect des droits de l'homme » ou encore le « refus de toute discrimination ».

Pendant les **périodes de Guerre** : Les années 1916, 1940 et 1944 ont été marquées par l'annulation des Jeux en raison des deux guerres mondiales qui ont secoué le globe. Ces décisions reflètent la réalité impérieuse de ces périodes de conflit mondial, (où les ressources, l'attention et l'énergie étaient mobilisés pour des préoccupations bien plus graves que le déroulement des compétitions sportives).

- C'est l'argument essentiel, c'est pourquoi le sport a une place si importante: au-delà de souder les individus, le sport soude les sociétés.

- L'annulation des Jeux Olympiques pendant ces périodes sombres met en lumière le rôle essentiel que le sport peut jouer dans la préservation de la paix et de la stabilité mondiale.



Ainsi, en 1948, à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, les Jeux Olympiques ont repris à Londres, symbolisant un retour à la normalité et la possibilité de rassembler les nations autour de valeurs sportives communes malgré les séquelles des conflits passés. **Cette reprise a souligné la résilience et le pouvoir unificateur du sport, même dans des périodes marquées par des défis monumentaux.**

Cependant, l'année 1936 a marqué les Jeux d'été de Berlin d'une manière controversée, en raison de la participation de l'Allemagne nazie. Cet événement a eu des répercussions politiques significatives, soulignant la complexité et les enjeux que peuvent revêtir les Jeux Olympiques en tant que plateforme internationale.

Le Sport en tant que Ciment Social: Le sport, tout en créant des liens entre les individus, a le pouvoir de souder des sociétés entières qui se rassemblent par sentiment d'appartenance et valeurs communes.

Les Jeux Olympiques comme ciment d'une Europe et d'un monde plus pacifique :

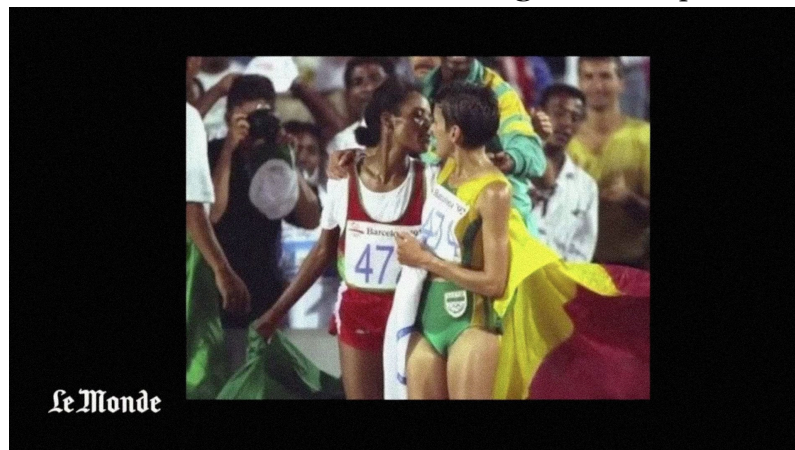
Les Jeux et le sport jouent un rôle fondamental dans la consolidation des sociétés. Les Jeux Olympiques, avec leur histoire riche et la promotion de la fraternité et de la paix qu'ils représentent constituent un moyen unique de reprendre en main le récit de la construction européenne. Ainsi, la reprise des Jeux Olympiques en 1948 à Londres, après la Seconde Guerre mondiale, est apparue comme une célébration du sport qui affirme la résilience et le pouvoir unificateur du mouvement olympique au lendemain des conflits dévastateurs.

Les Jeux olympiques continuent de jouer un rôle crucial dans la cohésion sociale.

Ainsi, en réaffirmant le lien entre le sport, les Jeux Olympiques et l'histoire de l'Europe, nous pouvons créer un projet et une plateforme de collaboration pour transcender les défis actuels et renforcer l'unité au sein de l'Union. En reprenant en main cette histoire commune, l'Europe peut utiliser le sport comme un levier puissant pour guider son avenir vers une ère de paix, de compréhension et d'unité.

2) Événements historiques qui contribuent à la capacité d'union du sport olympique

Les évolutions significatives des Jeux Olympiques au cours des premières décennies de leur histoire ont grandement façonné l'événement mondial que nous connaissons aujourd'hui. Les Jeux Olympiques d'hiver et d'été sont des rendez-vous planétaires incontournables, marqués par de nouveaux records sportifs, des avancées technologiques dans la manière dont les compétitions sont diffusées et suivies, ainsi que des enjeux socio-politiques qui continuent d'influencer la scène internationale. Ces événements demeurent des plateformes cruciales pour la diplomatie sportive et le rapprochement entre les nations. En 1924, une nouvelle dimension a été ajoutée avec les premiers Jeux d'hiver organisés à Chamonix, en France, **élargissant** la portée des compétitions



olympiques au-delà des sports d'été. L'année 1992 a marqué un tournant avec les Jeux d'été de Barcelone, symbolisant la première participation des athlètes post-apartheid d'Afrique du Sud, mettant ainsi en lumière l'influence positive des Jeux dans le contexte de la fin de l'apartheid. En 2008, les Jeux de Pékin ont été caractérisés par les performances exceptionnelles de la Chine, soulignant la montée en puissance de la nation sur la scène sportive mondiale et suscitant des discussions sur les implications politiques et sociales. Voilà un objectif que pourrait se fixer également l'UE, de réussite mettant en valeur l'ensemble des dynamiques sportives des États membres, mais en réfléchissant à l'idée d'une délégation unique européenne. Ainsi l'Europe aurait été de loin la première puissance sportive mondiale aux JO de 2020 avec 82 médailles d'or soit plus du double des États-Unis

-><https://www.lequipe.fr/jeux-olympiques-ete/annee-2020/page-tableau-des-medailles/par-pays>

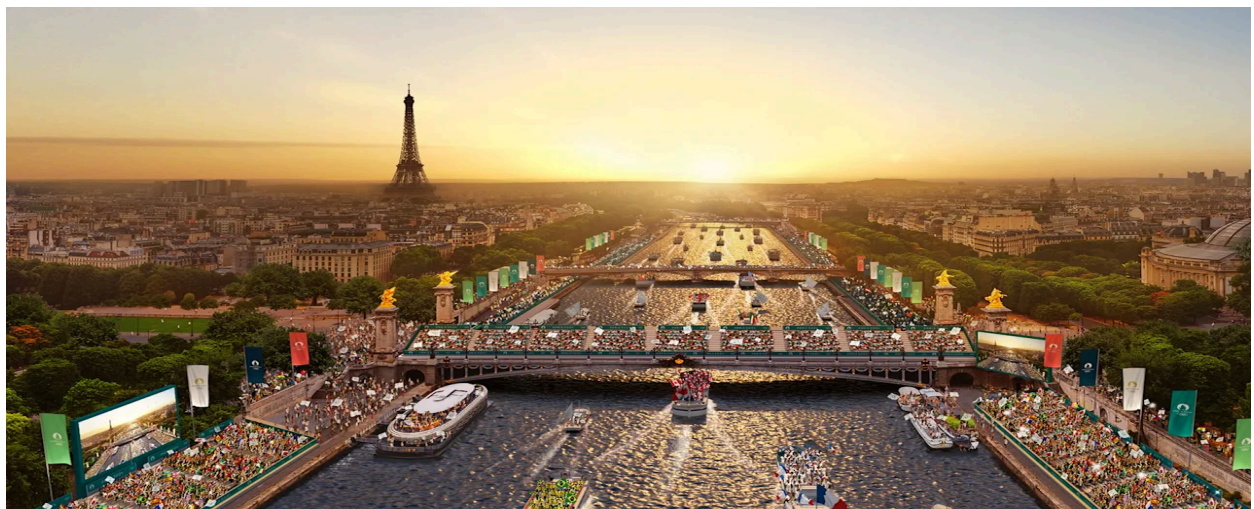
En 2016, les Jeux de Rio sont les premiers Jeux olympiques organisés en **Amérique du Sud**, élargissant ainsi la portée mondiale de l'événement. Ces jeux ont également été accompagnés de défis, mettant en lumière des questions telles que la durabilité environnementale et les problèmes socio-économiques auxquels le pays était confronté. L'Union européenne dans le cadre du programme de transition écologique Green New Deal doit aussi embrasser ces questions avec ambition si elle entend présenter une candidature européenne.

Les développements récents dans le contexte des Jeux Olympiques continuent de refléter l'impact de divers facteurs, mêlant défis mondiaux et avancées dans le monde sportif.

Le déplacement des Jeux Olympiques de Tokyo à cause de la pandémie de Covid-19 en 2020, illustre la capacité d'adaptation des JOO face aux circonstances mondiales imprévues. Ce rapport a souligné la priorité accordée à la sécurité des athlètes et du public dans le contexte de la crise sanitaire mondiale.



Les Jeux Olympiques de Paris 2024 suscitent déjà un grand intérêt. Alors que la France s'apprête à accueillir cet événement emblématique, les discussions se concentrent sur l'héritage durable des Jeux sur Paris, les innovations sportives et technologiques attendues, ainsi que sur la manière dont cet événement contribuera au dialogue mondial et à l'échange culturel. Les Jeux de Paris 2024 offrent une opportunité de façonner l'avenir des Jeux Olympiques en intégrant des valeurs contemporaines et en répondant aux défis du monde actuel. Cette candidature sur le continent doit nous mobiliser à l'échelle de l'UE pour imaginer un projet plus global et collectif à l'horizon 2052.



III - ALÉAS ET MENACES SUR L'ESPRIT OLYMPIQUE

1) Les intérêts et les limites de la “Trêve Olympique”

Même si la Charte Olympique établit la Trêve Olympique et donc l'apolitisation des Jeux comme un principe fondamental de dignité humaine, l'objectif officiel de pacification des relations internationales poursuit une visée géopolitique: ça revient à occulter les réels rapports de force qui s'opèrent entre les nations. Cependant, ceci n'est pas toujours mené à bout: certains faits illustrent les rapports existants. Historiquement par exemple, le **boycott des Jeux de Moscou en 1980** par de nombreux pays occidentaux en réponse à l'invasion **soviétique en Afghanistan**, suivi du boycott des Jeux de Los Angeles en 1984 par l'Union soviétique et ses alliés traduisent la polarisation du monde lors de la Guerre Froide. Aujourd'hui, la course aux médailles entre les EEUU et la Chine ou encore la menace croissante d'attaques terroristes (comme au JO d'Atlanta) menacent de plus en plus le concept de “Trêve Olympique” ou de jeux apolitiques.



Pour la première fois de l'histoire des Jeux modernes, la trêve olympique n'a pas été décidée, mardi, par consensus des 193 membres des Nations unies. En effet, porté devant l'Assemblée générale par la France, pays hôte des prochains Jeux olympiques et paralympiques, le texte, non contraignant, a été adopté par seulement 118 des 193 Etats membres de l'ONU (Il y a deux ans, 173 membres avaient approuvé la motion.). Parmi ceux qui se sont abstenus nous trouvons 2 États: la Syrie et la Russie. Il y a deux ans, cette dernière a voté en faveur de la trêve olympique avant de l'enfreindre en commençant l'invasion de l'Ukraine quatre jours après la fin des Jeux olympiques d'hiver de Pékin, en 2022. C'est pour cette raison que le représentant de l'Ukraine à l'ONU a demandé que tous les athlètes russes soient bannis des Jeux de Paris. Cependant, malgré ce ferme positionnement, une autre mesure va être mise en place: la réintégration des sportifs russes et biélorusses dans les compétitions internationales, sous bannière neutre et « à titre individuel ». Pour autant, le Comité National Olympique russe n'est plus autorisé à exercer ses fonctions et ne recevra plus de financement du mouvement olympique.

Avec près de 4 milliards de téléspectateurs et la présence de 10 000 athlètes de 200 délégations nationales, cette paix est également menacée par une surmédiation octroyant aux Jeux une dimension communicationnelle majeure. Celle-ci les transforme en une cible pour lancer des messages politiques sous la forme, entre autres, de violence armée. En effet, la surmédiation des Jeux conduit également à des enjeux sécuritaires, à cause de l'utilisation potentielle par des mouvements terroristes. En 1972, la tuerie de Munich révèle l'engrenage du conflit israélo-palestinien. Un commando de l'organisation terroriste palestinienne « Septembre noir » s'introduit dans le village olympique et prend en otage des membres de la délégation israélienne. Cette action, suivie en direct à la TV, a conduit à la mort de 17 personnes. Aujourd'hui, la reprise du conflit israélo-palestinien, la montée des extrémismes, la propagation des violences sur les réseaux sociaux ne font qu'accroître les préoccupations sur ce sujet. C'est dans ce contexte que les organisateurs des JO affirment que leur planification va être un "casse-tête sécuritaire". Une candidature européenne devra veiller à ce qu'elle puisse placer l'UE au coeur des projets de pacification et de relance des relations multilatérales mondiales bien mal en point (affaiblissement de l'ONU et du respect du droit international...).

Enfin, dans un contexte aujourd'hui de changement climatique, l'Union dans son projet devra placer au centre des enjeux de sa candidature les questions environnementales qui sont liées aux JO. Par exemple, dans le cas des JO d'Hiver, le CIO prévient que si le réchauffement suit son cours seulement 10 pays pourront organiser les Jeux olympiques d'hiver à partir de 2040.

2) Les débats socio-économiques qui se jouent dans le cadre des JO

A) Les enjeux économiques des JO

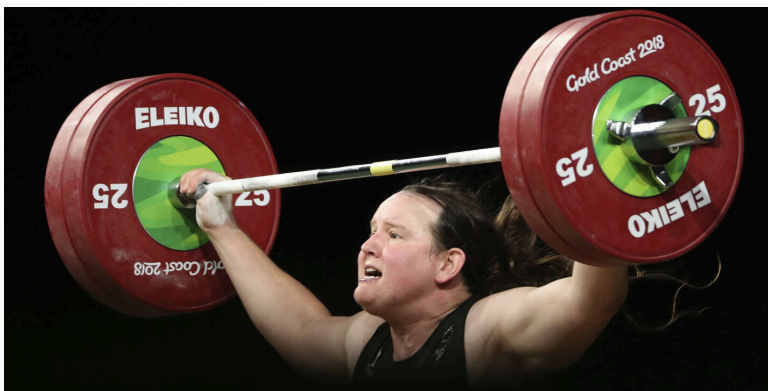
En plus des enjeux politiques, les JO sont une source d'interminables débats sociaux. Tout d'abord, à propos de la commercialisation de ceux-ci (rappelons le partenariat entre le CIO et Nike...). En effet, si les athlètes sont dans les starting-blocks, déjà tournés vers leurs objectifs sportifs et leurs rêves de médailles, les marques le sont aussi. En particulier les partenaires de l'événement, avec la promesse d'une visibilité planétaire: le Cojo (Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été de 2024) est financé à plus de 96 % par de l'argent privé, rappelle Tony Estanguet, président du comité. Au total, l'événement compte une quarantaine de partenaires. Parmi lesquels on trouve Sanofi, Accor, FDJ, Orange, Carrefour, ou encore Coca Cola. Précisément c'est ce dernier qui constitue la plus importante cause de discussions. Coca-Cola s'est attribué comme projets pour Paris 2024 de parrainer une fois de plus le relais de la flamme, d'aider



les jeunes des quartiers prioritaires dans leur insertion sociale (les jeunes disposeront d'un accès gratuit aux JO, ils pourront également rencontrer plusieurs collaborateurs de l'événement et seront accompagnés dans leur recherche d'emploi) , de réinventer un modèle de distribution sans empreinte carbone, de mettre en place un système de fontaine... Malgré ces objectifs, le partenariat entre le CIO et Coca Cola pose un vrai débat. En effet, le fait qu'une boisson comportant 50g de sucre par bouteille (500ml) soit la représentation commerciale de l'événement sportif le plus important du monde est perçu par certains comme un scandale. Ne serait-ce pas mieux d'établir un lien avec une marque sportive régionale ou qui soit liée à la santé et le bien être des sportifs? Une candidature européenne en accord avec le CIO bien entendu ne devrait-elle pas être plus favorable à des entreprises européennes et porteuses de valeurs socio-environnementales plus durables ?

B) Le débat de la transidentité

D'autres débats d'une nature bien différente ressortent également dans la thématique du sport et des JO. En juillet 2023, Tony Estanguet a annoncé que le slogan officiel des prochains Jeux olympiques serait « Ouvrons grand les Jeux ». Il vise à mettre en avant les droits des personnes handicapées, les droits LGBTQ+ et l'égalité des genres . Cependant, l'esprit d'inclusivité des Jeux olympiques de 2024 est contesté dans plusieurs domaines du sport. Notamment par rapport à la transexualité dans les épreuves olympiques, une question qui a été déléguée dans les mains des différentes fédérations par le Comité olympique international. Ainsi, pendant que celui-ci a décidé de ne pas prendre position, la fédération internationale d'athlétisme a décidé d'exclure les personnes transgenres des épreuves féminines. Jusqu'alors, les femmes trans avaient toujours été autorisées à courir sous un certain taux de testostérone. Sebastian Coe, le président de la Fédération internationale d'athlétisme a justifié sa décision en invoquant la volonté de privilégier "l'équité à l'inclusion" et de "protéger l'intégrité du sport féminin".



Laura Hubbard: la première athlète transgenre aux Jeux Olympiques, 2021

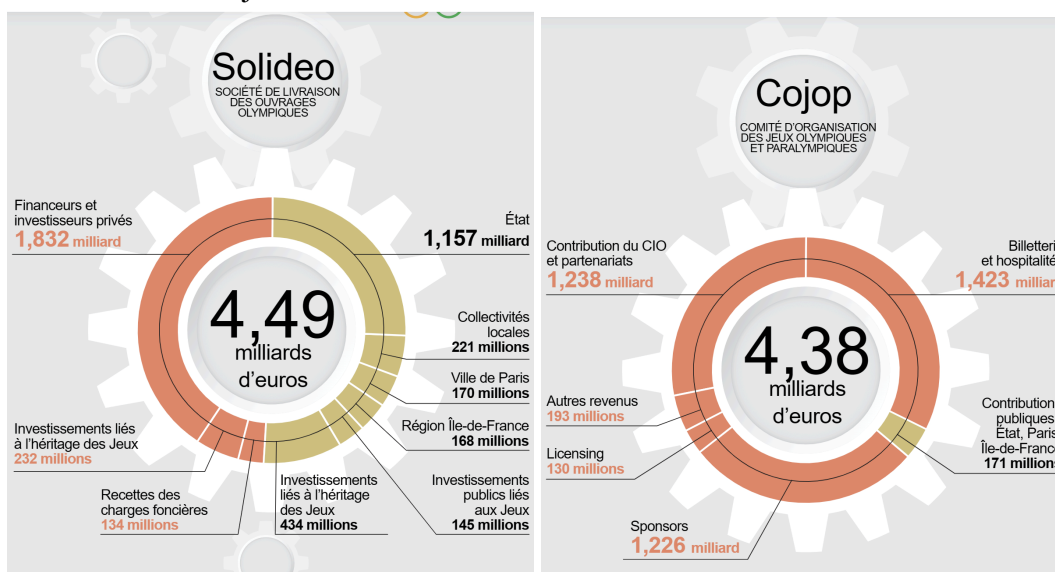
Cependant, cette mesure est amplement mise en question. La question de l'équité physiologique (en effet au sein de sportifs du même sexe, il existe également des différences physiologiques), les différentes étapes de la transidentité, la bicatégorisation du sport... Tout cela a conduit par exemple la Fédération internationale de natation à autoriser la participation des athlètes transgenres sous certaines conditions.

Une candidature de l'UE doit à tout prix être exemplaire pour ce qui est des questions de lutte contre les discriminations et d'intégrations de toutes la richesse de nos sociétés.

IV- VERS UN PROJET DE COOPÉRATION SPORTIVE EUROPÉENNE (JJOO BRUXELLES 2052)

1)organisation: (financement et ville d'accueil)

Pour les JO de Paris 2024 deux structures financent l'événement. D'une part le comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques (Cojop) avec un budget de 4,38 milliard d'euros dédié à l'organisation événementielle (sécurité, marketing...). Et d'autre part La livraison des ouvrages olympiques (Solideo) avec un budget de 3,8 milliard pour les infrastructures des jeux .



Mais pour une coopération sportive européenne d'autres facteurs entrent en compte. Des financements privés venant d'entreprises européennes seraient mis en avant, ainsi qu'un financement commun de tous les pays d'Europe. Ce financement commun pourrait venir de fonds communautaires, en prenant l'exemple des JO de Montréal en 1976, quand un impôt à été mis en place pendant 20 ans pour financer le site des jeux. Mais c'est un effet une crainte de la part des citoyens, puisque les JO apportent des modernités à la ville hôte mais pas à tout le continent tout en pouvant constituer une charge pour les habitants de la ville hôte qui peuvent voir leur charges foncières et fiscales grevées. Voilà pourquoi une candidature européenne devrait peut-être comporter un maximum de délocalisation de sites en accord avec le CIO comme c'est le cas du surf par exemple pour les JO de Paris et qui s'organise à Tahiti.

Pour le choix de la ville hôte, le financement est à prendre en compte puisque le pays qui accueille sera aussi le principal investisseur, notamment pour le financement du site olympique. La ville d'accueil devra ainsi prendre en considération l'héritage à long terme des jeux sur la ville et les régions environnantes en comptant sur un soutien national, tant du gouvernement que des citoyens. La ville devra être capable d'accueillir les jeux, de cette manière elle sera avantagée si elle possède déjà des infrastructures. Des propositions telles que Bruxelles, capitale européenne, ou même Zagreb, étant la Croatie le dernier pays entrant dans l'UE, peuvent être considérées dans le cas d'une coopération sportive

européenne. L'idée d'une ville ou d'une conurbation transfrontalière peut aussi être une piste plus signifiante dans le contexte européen, à moins que les États membres souhaitent défendre l'idée d'une candidature de la mégalopole européenne de Bruxelles à Milan ? Celle-ci permettrait d'étaler l'organisation des jeux sur plusieurs pays et sites, afin de répartir le tourisme et les avantages économiques de ce dernier. Même si elle évite la concentration de tourisme dans une seule ville, l'organisation sur plusieurs villes peut cependant poser des problèmes : quelle ville organise quoi ? Cette répartition peut se faire soit par sports nationaux du pays concerné et par les infrastructures déjà présentes ou alors par simple élection : quel pays a le plus besoin d'arrivée de tourisme en raison de sa situation économique ?

2) Candidature sportive commune de l'UE

Dans le cas d'un accueil des JO par l'Europe, il serait intéressant de proposer une candidature olympique européenne représentée par les meilleurs athlètes européens dans les différentes disciplines olympiques. Il peut exister plusieurs propositions différentes de candidatures olympiques européennes.

Une candidature olympique commune renforcerait le sentiment d'unité et d'identité européenne, transcendant les frontières nationales au nom d'un objectif commun. Cela pourrait contribuer à sensibiliser davantage les citoyens européens à leur appartenance à une communauté plus large et à favoriser le fédéralisme européen. La participation conjointe des athlètes européens serait un symbole puissant de solidarité, montrant que les nations européennes peuvent s'unir pour atteindre des objectifs communs, même dans le domaine du sport. Cette solidarité pourrait également s'étendre à d'autres domaines, renforçant ainsi la coopération politique, économique et sociale au sein de l'Union européenne. Imagine-t-on des Italiens, Français, Lettons soutenir la victoire d'un athlète grec portant les couleurs ? Et se réjouissant d'un doublé européen quand le 2e sera Estonien ou Bulgare ? La domination sportive européenne doit dès lors devenir probablement un des objectifs centraux d'une telle configuration à l'instar de celle de la Chine en 2008 à Pékin. Pour cela, il faudra mieux partager les savoir-faire entre pays européens.

Mais peut-être que les États membres souhaiteront que les sportifs puissent avoir la possibilité de choisir entre représenter leur nation ou l'UE, soulignant ainsi leur autonomie et leur liberté de choix ?

3) Les enjeux du projet (politique, économique, touristique, environnemental):

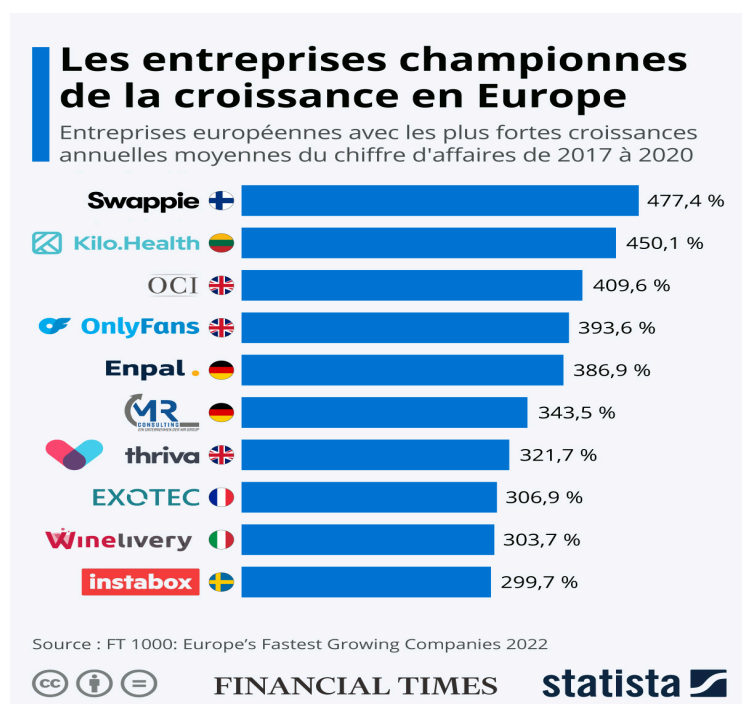
Un accueil des JO 2052 en Europe, ainsi qu'une candidature en tant que délégation olympique européenne, représente pour notre continent une opportunité inédite de faire un pas en avant dans les domaines politiques, économiques et touristiques.

PARIS SAINT GERMAIN FOOTBALL 75016 PARIS Activités de clubs de sports	518 374 K€
EURO DISNEY ASSOCIES SAS 77700 CHESSY Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes	509 000 K€
AMAURY SPORT ORGANISATION 92100 BOULOGNE BILLANCOURT Autres activités liées au sport	227 125 K€
BASIC FIT II 59650 VILLENEUVE D ASCQ Gestion d'installations sportives	154 003 K€
UCPA SPORT VACANCES 94110 ARCUEIL Autres activités liées au sport	136 941 K€
OLYMPIQUE LYONNAIS 69150 DÉCINES CHARPIEU Gestion d'installations sportives	112 771 K€
PUY DU FOU FRANCE 85590 LES EPESSÈS Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes	94 114 K€
OLYMPIQUE DE MARSEILLE 13012 MARSEILLE Activités de clubs de sports	93 351 K€

En effet, il s'agit d'un enjeu politique majeur pour l'Union européenne qui pour la première fois s'affirmerait dans le domaine du sport (un secteur indispensable de la géopolitique internationale) comme une puissance unie, se rapprochant même à l'idée d'un État fédéral. L'UE deviendrait donc un concurrent de la Chine et les EEUU dans la course aux médailles, réaffirmant ainsi, comme le font ces deux dernières, sa puissance internationale à travers le sport. D'autre part, c'est le moment idéal pour promouvoir l'économie européenne. En effet, l'idée de sponsoriser les Jeux par des entreprises européennes permettrait de leur donner du prestige et de relancer leur économie au niveau, par exemple, des grandes entreprises nord-américaines (dont Coca Cola, mentionnée auparavant). Et

pourquoi pas, faire en sorte que celles-ci promeuvent parallèlement le sport en général ainsi que la santé et le bien-être des sportifs et participent à l'investissement dans les politiques sportives dès le lancement du projet ?

Sans parler de tous les emplois qui sont créés lors des célébrations des JJOO en général, encore davantage dans le cas d'un accueil européen octroyant donc des postes de travail à des nombreux travailleurs



non-diplômés provenant de tous les pays de l'Union. Une mesure qui favoriserait la lutte contre le chômage en Europe.

Ceci nous amène également à parler du tourisme. Une célébration olympique en Europe permettra de transmettre une image très positive dont nous devrions tirer partie afin de promouvoir le tourisme en Europe en tant que continent. En effet, "l'effet post-JO" a des conséquences touristiques réelles comme par exemple à Londres, ville qui a bénéficié d'une hausse significative de sa fréquentation après les Jeux de 2012. C'est l'occasion de diffuser l'image d'une Europe construite sur l'esprit de la fraternité, de la démocratie et de l'unité, et de mettre en avant la diversité de la culture et de l'Histoire européenne pour renforcer le rôle de l'Europe (déjà la première dans la classification des destinations touristiques) en tant que puissance touristique.



Finalement, l'Union Européenne peut également utiliser ces Jeux Olympiques pour se présenter comme un exemple aux yeux du monde en termes de mesures environnementales. Voir même les pionniers des célébrations olympiques écologiques. Ainsi, les JO 2052, seront le moment de réduire au minimum les émissions de carbone (en mettant en place des constructions, des sources d'énergies et des moyens de transport respectueux de l'environnement) et les déchets (produits par les spectateurs et les célébrations olympiques), en promouvant le recyclage, en réalisant des plantations d'arbres afin de compenser les éventuelles émissions de gazs à effets de serre (tout en créant en plus une ambiance plus agréable en plein été) et en évitant tant que possible la climatisation artificielle.



V- CONCLUSION:

Un accueil des Jeux Olympiques en Europe devient un projet de moins en moins abstrait lorsqu'on l'observe de plus près. En effet, le sport est un domaine indispensable de la géopolitique internationale que l'UE devrait exploiter davantage. Les bénéfices d'une candidature olympique européenne lors des JOO 2052 sont importants, et s'imposent même comme nécessaires à la représentation de l'Europe à l'échelle mondiale. Voilà pourquoi le Conseil européen des ministres des sports et de la jeunesse du mois d'avril peut jouer un rôle central pour l'avenir et le prestige de l'Union.

VI - BIBLIOGRAPHIE/SITIOGRAPHIE

<https://www.paris2024.org/fr/histoire-jeux-olympiques/#:~:text=Les%20premi%C3%A8re%20traces%20%C3%A9crites%20concernant,Zeus%20tous%20les%204%20ans.>

<https://olympics.com/cio/faq/histoire-et-origine-des-jeux/quelle-est-l-origine-des-jeux-olympiques>

[Jeux olympiques — Wikipédia \(wikipedia.org\)](#)

[Jeux olympiques: 14 moments inoubliables qui ont changé l'histoire \(selection.ca\)](#)

[Paris 2024 : comment les tensions internationales pourraient s'inviter aux Jeux olympiques \(lemonde.fr\)](#)

https://www.lemonde.fr/sport/article/2023/11/21/les-jeux-de-paris-2024-epicentre-des-tensions-internationales_6201528_3242.html

<https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMAAnalyse/3482>

https://www.eurosport.fr/jeux-olympiques/jeux-olympiques-rechauffement-climatique-seuls-dix-pays-pourront-accueillir-les-jeux-d-hiver-d-ici-2_sto9834770/story.shtml

<https://major-prepa.com/geopolitique/la-geopolitique-des-jeux-olympiques/>

<https://olympics.com/fr/olympic-games/paris-2024>

<https://www.lumni.fr/video/jeux-olympiques-et-geopolitique>

<https://www.iris-france.org/178824-quelle-geopolitique-du-sport-a-laune-des-jeux-olympiques-de-paris-2024/>

<https://www.youtube.com/watch?v=thmOm4gQEbk>

<https://www.strategies.fr/actualites/marques/LQ1445730C/pourquoi-et-comment-les-marques-investissent-les-jo-de-paris-2024.html>

<https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2011-4-page-425.htm>

<https://www.jurisportiva.fr/articles/la-geopolitique-de-sport-en-quelques-questions/>

[Le financement des Jeux - Paris 2024](#)

[JO de Paris 2024 : comment se décompose la facture pour les finances publiques \(lemonde.fr\)](#)

https://stillmed.olympic.org/Documents/Olympic%20Charter/Olympic_Charter_through_time/1962-Charte_Olympique-Regles_du_CIO_sur_les_conditions_d'admission_aux_JO.pdf